

Union des Étudiants Algériens de Paris

**CHARTRE
REVENDICATIVE**



FÉVRIER 1954 •

CHARTRE REVENDICATIVE

Les Etudiants Algériens de Paris, réunis le Mercredi 3 Février 1954, ont mis au point un programme de lutte en vue de faire aboutir leurs légitimes revendications. Dans une parfaite unité de vue et d'action, ils ont dressé le bilan de leur situation actuelle et ont décidé de travailler plus efficacement à la réalisation de leurs objectifs.

SITUATION

A. Bourses :

Originaires de familles humbles et modestes, les Etudiants Algériens devraient tous bénéficier de bourses. Il n'en est rien.

Il y a deux catégories de boursiers :

- ceux qui bénéficient d'un même taux que les boursiers français; le montant de ces bourses s'élève à 160.000 fr. en moyenne;
- ceux qui bénéficient d'une subvention du Gouvernement général de l'Algérie, subvention qui va de 30 à 90.000 fr. par an.

Ainsi les sommes perçues sont nettement inférieures au minimum vital et ne sont payées aux bénéficiaires qu'en Mars-Avril. Bien plus, cette subvention dérisoire ne peut être cumulée avec un prêt d'honneur départemental, lequel donne souvent lieu à des mesures d'exception.

Le montant des bourses est insuffisant et nombreux sont ceux qui travaillent.

Et les études en subissent les conséquences. Ainsi, sur 100 Etudiants Algériens Musulmans, 27 travaillent et quelques-uns ont abandonné leurs études à cause de conditions matérielles déplorables.

B. Logement :

Quatre possibilités :

- Chambres d'hôtel, dont le loyer varie entre 6.000 et 12.000 fr. et qui sont situées très loin

du Quartier Latin, en banlieue parfois. Il faut d'ailleurs des mois pour en trouver une.

- Chambres chez les particuliers. Les conditions sont très variables, mais il faut regretter le racisme qui souvent écarte les Etudiants Algériens de cette solution.

- Chambres dans les maisons communautaires. Elles sont en nombre limité : 600 pour tous les Etudiants Parisiens. Les loyers sont inférieurs aux loyers courants ; mais les chambres, dont l'usage n'était pas prévu pour les Etudiants, sont inconfortables. Souvent elles ne sont pas chauffées, et l'humidité est de règle. Ainsi, il y a des chambres au 32, rue Blondel, à la rue Jean-Beusire, au 37, rue des Petits-Carreux... où le soleil n'entre jamais et la réceptivité à la tuberculose n'en est que plus facilitée.

- Chambres à la Cité Universitaire. Là, les chambres sont confortables et le loyer élevé. L'absence d'un pavillon pour les Etudiants Algériens est regrettable et les statistiques montrent que peu d'Algériens sont logés dans les autres pavillons.

Statistiques sur 100 Etudiants

- 68 logent en hôtel.
- 22 dans les Maisons communautaires.
- 10 à la Cité Universitaire.

Cette situation intolérable peut et doit cesser. L'ampleur et la puissance du mouvement revendicatif, ainsi que la participation de tous, sans aucune distinction, à la lutte sont les garanties de notre victoire.

C. Repos et Transports :

Le travail acharné que doivent fournir les Etudiants Algériens et leurs conditions de vie ne leur permettent pas de s'épanouir et de se réaliser pleinement.

L'an dernier, un de nos compatriotes est mort de la tuberculose à l'Hôpital de Bobigny. Actuellement, 5 Etudiants Algériens tuberculeux sont hospitalisés, 15 sont malades et fréquentent le restaurant médico-social.

Pour les vacances, rien n'est prévu, les frais de voyage excessifs ne permettent qu'à peu d'entre nous de rentrer en Algérie et beaucoup ne retournent qu'à la fin de leurs études. Le pécule de retour n'est même pas accordé.

Il importe donc que des solutions efficaces soient apportées à ce problème du repos, afin que les Etudiants Algériens puissent conserver un équilibre physique nécessaire à la bonne poursuite de leurs études.

BUDGET-TYPE

Le revenu moyen de l'Etudiant Algérien (statistiques sur 100 Etudiants) s'élève à 8.500 fr. par mois ! On est loin du minimum vital.

Quel doit donc être le budget-type ?

Chambre	6.000 fr. × 12 =	72.000 fr.
(On paie la chambre pendant les vacances).		
Nourriture dans restaurants universitaires		45.000 fr.
Fournitures scolaires et droits universitaires		30.000 fr.
Déplacement	1.500 fr. × 10 =	15.000 fr.
Trousseau renouvelable chaque année		40.000 fr.
Voyage aller-retour en Algérie		30.000 fr.
Compléments aux repas, recommandés par le C.O.P.A.R.		22.500 fr.
Frais divers	4.000 fr. × 10 =	40.000 fr.
Total		<hr/> 294.500 fr

Lycées de France. Leurs conditions ne sont pas plus brillantes que celles des Etudiants.

NOTRE LUTTE REVENDICATIVE

Insuffisante encore jusqu'ici, notre lutte revendicative doit prendre une plus grande ampleur. L'Union des Etudiants Algériens de Paris doit centraliser nos luttes revendicatives, luttes que nous devons porter devant les Etudiants Français dont l'action est solidaire de la nôtre. L'action dans l'Union nous conduira à la réalisation de nos objectifs.

CONCLUSION

Cette Charte n'a abordé que les conditions de vie des Etudiants Algériens. Est-ce à dire que ces derniers restent passifs devant les problèmes de l'Enseignement? Non! Les Etudiants Algériens veulent non seulement travailler, mais aussi en-

richir leurs connaissances, développer leurs aptitudes.

Les Etudiants Algériens veulent connaître leur culture nationale et contribuer à son plein développement.

Les Etudiants Algériens veulent que leur soient assurées toutes les conditions matérielles nécessaires pour accéder à la culture et à l'éducation sans aucune discrimination.

Tous ces buts, les Etudiants Algériens de Paris les développeront dans le cadre d'une action nationale.

